

INFO-PARENTS

SEPTEMBRE 2025

LE BULLETIN D'INFORMATION DES PARENTS DE L'ÉCOLE Aquarelle – Armand-Frappier

Site internet de l'école : <https://delaquarelle.cssdgs.gouv.qc.ca/>

Il est désormais possible de nous informer en quelques clics de l'absence de votre enfant via clic-école

(Vous pouvez même le faire à l'avance si vous le désirez.)

Heures d'ouverture du secrétariat : 7 h 45 à 11 h 45 et 12 h 45 à 15 h 45

Bonjour chers parents,

Nous souhaitons que la rentrée scolaire se passe bien pour vous ! Le mois de septembre est un mois rempli de fébrilité, de défis et d'ajustements. À l'école, tout comme à la maison, nous multiplions nos efforts pour installer des routines gagnantes. Nous désirons former une équipe avec vous pour offrir aux petits et grands de très belles journées.

Nous vous remercions pour votre grande collaboration et compréhension lors de cette rentrée particulière! Nous étions heureux de vous retrouver et d'accueillir les élèves en classe.

Bonne année scolaire,

Dates importantes	
22 septembre	Photo scolaire aux pavillons Aquarelle et Armand-Frappier
22 septembre	Première rencontre du conseil d'établissement à 19 h au salon du personnel, pavillon Aquarelle
23 septembre	Course école
23 et 24 septembre	Dépistage dentaire pour les élèves de 2e année
25 septembre	Cinéma DISNEY, Activité de la rentrée
26 septembre	Journée pédagogique/activité au SDG : Sauvons l'Halloween!
9 octobre	Sport scolaire Cross-country
15 octobre	Remise première communication
13 octobre	Congé férié
24 octobre	Journée pédagogique ÉCOLE au SDG : Club FY

DÉPISTAGE DENTAIRE POUR LES ÉLÈVES DE 2^E ANNÉE

Le service de dépistage dentaire sera offert prochainement aux élèves de 2^e année de notre école, en collaboration avec l'hygiéniste dentaire du programme de santé publique.

Ce dépistage vise à identifier les besoins pour l'application d'un agent de scellement sur les dents de vos enfants. Selon les consentements que vous

aurez fournis, une deuxième visite sera planifiée afin de procéder à l'application des agents de scellement, si nécessaire.

Les deux visites auront lieu à l'école, à quelques jours d'intervalle, afin de limiter la durée de l'intervention dans le milieu scolaire.

Nous vous contacterons sous peu pour vous transmettre les documents de consentement et planifier les dates de visite.

SERVICE DE GARDE

- **Départ le midi**

SVP, il est important d'informer les gens du service de garde si vous prévoyez venir chercher votre enfant à l'heure du dîner.

Adresse : sdg.delaquarelle@cssidgs.gouv.qc.ca

- **Informations importantes**

Nous profitons de cette occasion pour vous rappeler qu'un service de traiteur pour les dîners vous êtes offert, appelé **Les p'tits becs fins**. Si vous êtes intéressé, je vous invite à aller sur leur site internet.

<https://www.lesptitsbecsfins.ca/>

Nous rappelons également que les enfants n'ont pas accès au four micro-onde à l'heure du dîner.

- **La première facturation** sera déposée sur clic école à la fin du mois de septembre. Un courriel vous sera envoyé quand ce sera fait.
- Pour les **journées pédagogiques**, un formulaire d'inscription (*Forms*) vous sera envoyé **par courriel deux semaines à l'avance** afin d'inscrire votre enfant;
- Pour assurer la sécurité et le bon fonctionnement de notre établissement, nous vous rappelons que **les parents ne sont pas autorisés à circuler librement dans l'école** lorsqu'ils viennent chercher leur enfant. Si un objet a été oublié, une éducatrice accompagnera l'enfant pour aller le récupérer;
- À noter : **à partir de 17h, l'accès au deuxième étage est fermé;**
- **Avis aux parents** des 3e année, à partir du lundi 15 septembre, en après-midi seulement, vous devez aller chercher votre enfant à l'école Armand-Frappier car les activités se feront de ce côté.

SÉCURITÉ AUTOUR DE L'ÉCOLE

Encore une fois, nous désirons vous remercier pour votre grande collaboration concernant la sécurité autour de l'école. Cependant, nous désirons rappeler **quelques règles importantes :**

À partir du lundi 22 septembre, nous demandons aux parents de ne pas entrer sur la cour avec les enfants, vous devez les déposer à la clôture le matin pour l'entrée des classes.

PRÉCISIONS POUR DÉBARCADÈRE RUE MAROTTE :

- À l'arrivée au débarcadère, toujours arrêter votre voiture à l'endroit disponible le plus près du début du débarcadère ;
- Ne pas arrêter votre véhicule à l'entrée du débarcadère, dans la section où il y a la courbe ou dans le milieu du débarcadère si votre enfant doit se diriger sur la cour d'Armand-Frappier ;
- INTERDIT AUX PARENTS DE DÉBARQUER DE LEUR VOITURE afin d'éviter un accident dans la section de circulation ;
- INTERDIT aux élèves de débarquer de la voiture du côté du conducteur, seulement du côté passager (**PENSEZ À DÉSACTIVER LE VERROUILLAGE DE SÉCURITÉ AVANT DE PARTIR DE LA MAISON) ;
- Éviter d'arriver à la dernière minute et à la « presse » dans le débarcadère. Cela incite à rouler plus rapidement ! VITESSE de 5 KM/HEURE EST DE MISE !
- De plus, nous suggérons aux enfants d'utiliser des déplacements actifs, c'est-à-dire la marche ou le vélo. À cet effet, des supports à vélo sont à la disposition des élèves.

Si vous désirez accompagner votre enfant et prendre tout le temps que vous désirez, utilisez les places de stationnement sur la rue Ste-Catherine ou les rues environnantes. * À noter qu'il est strictement **interdit** de vous stationner dans les aires de stationnement du **307 rue Ste-Catherine**. Ces espaces sont privés et réservés aux habitants du complexe.

Vous devez savoir aussi que la surveillance des enseignants débute à 7 h 50. Avant cette heure. L'enfant est sous la responsabilité des parents. Il est donc important de prévoir le temps nécessaire pour votre enfant de marcher de votre résidence à l'école.

Peu importe comment l'enfant arrive à l'école, à 8 h, toutes les portes seront barrées. Votre enfant devra se présenter à la porte de l'entrée principale des pavillons

***Il y aura une ZONE PARENTS pour le départ le soir à 15 h, nous vous demandons d'être dans cette zone pour assurer un bon fonctionnement aux autobus.

Merci de votre précieuse collaboration,

FRAIS, EFFETS SCOLAIRES

La facturation pour les effets scolaires de votre enfant se retrouve dans votre portail clic école. Vous pouvez dès maintenant procéder au paiement de celle-ci, par chèque ou par Internet.

Pour les paiements Internet, nous vous invitons à prendre connaissance de la procédure ci-dessous : [Procédure pour paiement Internet 25-26](#)

CAISSE SCOLAIRE

Première collecte 2025-2026: jeudi 16 octobre.

VOYAGE DES FAMILLES PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

Veillez noter qu'en aucun temps un enseignant n'est dans l'obligation de fournir le plan de travail et les devoirs pour la période d'absence de votre enfant. Les enseignants sont souvent mal à l'aise avec ce fait et avec raison. La planification se fait souvent à la semaine selon le rythme du groupe. Il est donc difficile pour un enseignant de prévoir à l'avance ce qui sera fait en classe.

De ce fait, les périodes de récupération s'adressent aux élèves qui ont certaines difficultés. Les élèves qui prennent des vacances en compagnie de leurs parents ne sont pas nécessairement priorisés pour ces périodes. Merci de votre collaboration qui fera en sorte que votre enfant puisse se sentir à l'aise dans ses apprentissages à son retour.

CALENDRIER 2025-2026

Vous trouverez notre calendrier officiel sur notre site Internet au lien suivant : [Calendrier scolaire 25 26 semaine-A-B primaire.pdf](#)

ADRESSE ÉLECTRONIQUE

Il est important d'informer le secrétariat de tout changement d'adresse courriel. Merci!

MÉDICAMENT

Les membres du personnel de l'école peuvent administrer un médicament seulement si le formulaire d'autorisation pour l'administration de médicaments a été rempli par le parent. De plus, le médicament doit être présenté dans un contenant sécuritaire obligatoirement avec la prescription du médecin, le nom de l'enfant, le numéro de son groupe, le nom du médicament, le dosage, la durée et l'heure de l'administration de ce médicament.

L'équipe de direction,

Mme Geneviève Desmarais, directrice adjointe
M. Éric Yockell, directeur de l'école

